
ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

ARMEE DE L'AIR
ÉTAT-MAJOR

N°002/CEM-AA/S/CEM-RH/DIV-RFE

Bamako, le 13 Mai 2021

COMMUNIQUÉ DE RECRUTEMENT A L'ARMEE DE L'AIR

Dans le cadre du recrutement 2021 (1^{ère} Vague), le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air informe la population malienne de l'ouverture des dépôts de dossiers de candidature du **14 au 31 Mai 2021**, pour le compte de l'Armée de l'Air. Ledit recrutement est ouvert aux **jeunes gens de sexe masculin et féminin âgés de 18 à 28 ans au plus le 31 Décembre 2021**.

I- Conditions de candidature :

- Etre apte physiquement ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre détenteur d'un Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF) ou d'un diplôme de Baccalauréat pour les généralistes ;
- Etre détenteur d'un CAP, d'un BT, d'une Attestation de travail ou d'un permis de conduire pour les autres spécialités ;
- Etre célibataire sans enfant.

II- Spécialités demandées :

- Comptabilité ;
- Secrétariat de direction ;
- Maintenance informatique ;
- Ouvrier ;
- Chauffeur ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Hôtellerie.

III- Pièces à fournir :

- Une (01) demande manuscrite timbrée à 200 FCA adressée au Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air ;
- Deux (02) photos d'identité en couleur ;

- Une (01) copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un (01) certificat de résidence ;
- **Deux (02) copies certifiées conformes à la carte NINA ou à la Fiche Individuelle ;**
- Un (01) extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un (01) certificat de nationalité malienne ;
- Un (01) certificat de visite et de contre-visite délivré par un médecin civil datant de moins de trois (03) mois ;
- Une (01) déclaration de célibataire sans enfant (formulaire disponible sur les lieux de dépôt et sur le site www.fama.ml) ;
- **Deux (02) copies certifiées conformes à l'original du Diplôme (BAC, DEF, CAP, BT, Attestation de travail ou Permis de conduire) sous réserve de présentation de l'Original ;**
- Une (01) attestation de non détenteur d'un diplôme supérieur au Baccalauréat (formulaire disponible sur les lieux de dépôt et sur le site www.fama.ml).

IV- Lieux de dépôt des dossiers :

Le dépôt des dossiers de candidature est prévu du **14 Mai au 31 Mai 2021 inclus, de 07h30 à 16h00** dans les localités ci-après :

- **Bamako**: Base Aérienne 100.
- **Kayes, Kita et Nioro**: Garnison de Kayes.
- **Koulikoro, Dioila et Nara** : Garnison de Koulikoro.
- **Sikasso, Bougouni et Koutiala** : Garnison de Sikasso.
- **Ségou et San**: Garnison de Ségou.
- **Mopti, Bandiagara et Douentza** : Base Aérienne 102 de Sévaré.
- **Gao, Kidal et Ménaka**: Base Aérienne 103 de Gao.
- **Tombouctou, Gourma Rharous et Taoudéni** : Garnison de Tombouctou.

NB: Tout dépôt de faux documents, après investigation, annule de facto la candidature et expose l'intéressé à des poursuites judiciaires.

Le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air compte sur la bonne compréhension de tous.

Ampliations :

- IGAS.....CR
- CEM-GA.....CR
- Ts CEM et Dir. SVC
- Archives & Chrono

Le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air



Colonel Alou Boï DIARRA